



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cotisations

Question écrite n° 41862

## Texte de la question

M. Eric Doligé souhaite appeler l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la suppression de la déclaration des revenus professionnels aux organismes sociaux pour les travailleurs non salariés des professions non agricoles. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre du plan de simplification administrative présentée par le Gouvernement le 3 décembre 1997, ne semble pas à ce jour avoir été concrétisée. Eu égard à l'intérêt du projet présenté et au délai qui s'est écoulé depuis l'annonce de cette mesure (vingt-sept mois), il lui demande de bien vouloir préciser si le Gouvernement a réellement l'intention de mettre en oeuvre cette disposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Doligé](#)

**Circonscription :** Loiret (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41862

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2000, page 1095

**Question retirée le :** 1er octobre 2001 (Fin de mandat)